

# Le futur palais de justice de Paris au sein du quartier Clichy-Batignolles

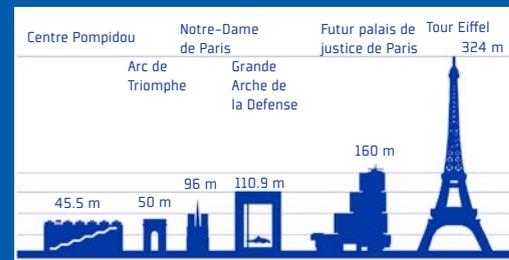
Tenant compte des spécificités de l'environnement sur lequel il est construit, le futur palais de justice de Paris s'intègre très bien dans le quartier. Le bâtiment assure une présence forte et visible de la végétation par la création de 5900 m<sup>2</sup> de vastes terrasses plantées, s'inscrivant ainsi dans le prolongement du parc Martin-Luther-King. L'implantation de cet édifice de verre permet de dégager l'horizon vers l'ouest pour offrir une vision élancée et élégante du bâtiment, créer une ouverture visuelle sur Clichy et marquer ainsi le lien entre Paris et sa proche banlieue.



L'entrée depuis le parvis

La partie du bâtiment immédiatement perceptible par les piétons depuis le parvis d'environ 9000m<sup>2</sup> – le socle – témoigne d'une attention forte à l'environnement urbain et aux usagers du futur palais de justice.

Ce grand volume offre une façade cristalline derrière laquelle la salle des pas perdus – coeur symbolique de l'institution – se donne à voir dans un jeu subtil entre l'intérieur et l'extérieur, directement ouvert sur la ville.



Le prochain repère urbain de Paris

## Les moyens d'accès

Deux cents mètres à peine sépareront l'entrée du futur palais de justice de Paris de la Porte de Clichy, desservie par le boulevard périphérique, de nombreuses lignes de bus, le RER C, la ligne 13 et la ligne 14, dont le prolongement en direction de Clichy et Saint-Ouen est programmé pour une mise en service en 2017 en lien avec la mise en service du futur palais de justice. Une sortie de la ligne 14 débouchera directement sur le parvis.

Le prolongement de la ligne T3 du tramway, en remplacement de la ligne PC du bus, sera également mis en service en 2017. Des nouvelles lignes de bus, en complément de la desserte par métro, tramway et

RER, sont également attendues pour optimiser l'accès au site.

Le futur palais de justice sera ainsi directement relié à tous les points forts de Paris ainsi qu'à plusieurs pôles de correspondance du réseau des transports en commun parisiens et franciliens (Saint-Lazare, Les Halles...).

Ainsi, la desserte existante sera largement renforcée par des moyens supplémentaires. Cette offre importante en transports en commun sera également complétée par des stations Vélib' et Autolib', un parking de deux-roues pour les utilisateurs et un parking ouvert au public de 250 places environ.

THÉRÈSE TRODKA

# Le futur palais de justice de Paris aux Batignolles

FUTUR  
PALAIS  
DE  
JUSTICE  
DE  
PARIS

2017

Ouverture du palais de justice

Juin

2013

Démarrage des travaux

31 janvier

2013

Obtention du permis de construire

Février

2012

Signature du contrat et présentation du projet

1<sup>er</sup> semestre

2010

Lancement de la consultation



[www.eppjp.justice.fr](http://www.eppjp.justice.fr)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)



# LE FUTUR PALAIS DE JUSTICE DE PARIS

UN OUTIL PERFORMANT AU SERVICE DE LA JUSTICE ET DES CITOYENS

Le futur palais de justice de Paris accueillera l'ensemble des services du tribunal de grande instance, le tribunal de police, et les tribunaux d'instance. Sa réalisation renforcera l'efficacité de la Justice tout en apportant l'indispensable sérénité, la sécurité au public et aux utilisateurs garantissant une qualité d'accueil optimale, une prise en charge digne des justiciables et de meilleures conditions de travail pour les utilisateurs (magistrats, fonctionnaires, avocats, autres auxiliaires de justice, forces de l'ordre...).

L'étroite coopération entre la Ville et l'État tout comme l'association des magistrats, fonctionnaires, personnels de Justice, des avocats, de la préfecture de région et de la préfecture de police à la définition de ce projet en ont fait une ambition partagée.

À la fois emblème de la Justice et bâtiment fonctionnel, tant pour les acteurs du monde judiciaire que pour les usagers, le futur palais de justice de Paris est conçu de façon à faciliter l'accueil et l'orientation et ainsi optimiser les déplacements.

L'entrée du public est dimensionnée pour que l'accès, même aux heures pleines, se fasse de façon particulièrement fluide. Par ailleurs, le bâtiment a été conçu en intégrant des circulations destinées aux personnes à mobilité réduite clairement identifiables.

Flexible et pérenne, l'arrangement intérieur du palais de justice pourra évoluer facilement au fil des années.



La salle des pas perdus

## LES ACTEURS DE L'OPÉRATION

Affectataire

Ministère de la Justice

Mandataire du ministère de la Justice

Etablissement public du palais de justice de Paris (EPPJP)

Maître d'ouvrage, partenaire privé

ARELIA (investisseurs : Bouygues Bâtiment IDF, Lloyds,

DIF, SEIEF, Exprimm)

Architecte mandataire

RPBW (Renzo Piano Building Workshop)

Contrat de promotion immobilière

BOUYGUES Bâtiment Ile-de-France PPP

Constructeur

BOUYGUES BATIMENT IDF

Mainteneur

EXPRIMM

Bureaux d'études techniques

SETEC Bâtiment

LERCH BATES

SETEC TPI

MAJORELLE

RFR

BERIM

LAMOUREUX ACOUSTICS

Assistant maître d'ouvrage HQE

ELAN

Bureau de contrôle technique

SOCOTEC

## LE PARTI ARCHITECTURAL

Composé d'espaces ouverts au public (salle des pas perdus, accueil et salles d'audience, accessibles depuis le parvis), et d'espaces réservés (espaces tertiaires de travail, espaces de services, espaces sécurisés), le futur palais de justice de Paris alliera modernité et performance dans le respect des enveloppes budgétaires. Son programme performant contribuera fortement à l'évolution du quartier Clichy-Batignolles et il proposera des espaces au service du justiciable, pour une prise en charge digne des victimes comme des prévenus, qu'ils comparaissent libres ou incarcérés.

Le futur palais de justice de Paris s'affirme selon trois entités clairement lisibles, reflet de l'activité et des fonctions du bâtiment :

- un « socle » situé le long du parvis qui regroupe l'ensemble des espaces publics et les accueils,
- un Immeuble de grande hauteur (IGH) de 160 mètres de haut, développé en trois gradins sur 40 niveaux et posé sur le « socle »,
- un bâtiment positionné sur une nouvelle voie longeant les anciennes fortifications de Thiers, baptisée rue du Bastion.



Le bâtiment implanté rue du bastion

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU COEUR DU GESTE ARCHITECTURAL

Le futur palais de justice de Paris s'inscrit dans le cadre des exigences importantes fixées pour la création de l'éco-quartier Clichy-Batignolles.

Dans cette perspective, les enjeux du développement durable ont été intégrés dès l'origine du projet, permettant de conjuguer geste architectural, confort des utilisateurs et haute performance énergétique.

L'inertie thermique, le recours à la ventilation naturelle, l'intégration de panneaux photovoltaïques à la façade, la récupération des eaux pluviales sont quelques-unes des réponses apportées par cette architecture bioclimatique.



La serre de l'immeuble de grande hauteur

Avec moins de 75 kWh/m<sup>2</sup>/an, soit environ la moitié de la consommation des plus récentes tours de bureaux livrées à La Défense et 50 kWh/m<sup>2</sup>/an pour les espaces de travail de l'IGH, le futur palais de justice de Paris sera ainsi une nouvelle référence de consommation énergétique pour un immeuble de grande hauteur.

## CHIFFRES CLÉS

Fréquentation du futur palais de justice à son ouverture : **environ 9 000 personnes par jour au total (utilisateurs, public...)**

Hauteur : **160 m**

Une surface utile de **62 000 m<sup>2</sup>** dont

- 30 000 m<sup>2</sup> d'espaces tertiaires

- une salle des pas perdus de 5 000 m<sup>2</sup>

**90** salles d'audience dont :

- **29** salles d'audience pénales

- **61** salles d'audience civiles

**38** étages au-dessus du sol